



Le 04 mars 2025

NAO 2025 : la Direction écoute enfin l'intersyndicale CFDT/UNSA/CFE-CGC !

La proposition de la direction du 27 février était la suivante :

Propositions direction	OETAM	Cadres ≤ 75k€	Cadres > 75k€
Augmentation générale	550€	550€	0€
Augmentation individuelle	1,5%	1,7%	2,4%

Au terme de la dernière réunion de négociation du 4 mars, et suite aux contre-propositions de l'intersyndicale, la Direction propose ce qui suit :

	OETAM	Cadres ≤ 80k€	Cadres > 80k€
Augmentation générale	600€	550€	0€
Augmentation individuelle	1.7%	2%	2,3%
Prime PMAD	600€		

A côté de ces mesures salariales, d'autres mesures sont obtenues :

- Epargne salariale : Abondements PEG/PERCOL : **350€** (vs 300 €) et **400€** (vs 350 €)
- Médailles du travail : Revalorisation des montants
 - ✓ 600 Euros pour la Médaille d'argent (**+50€**)
 - ✓ 1200 Euros pour la Médaille de Vermeil (**+100€**)
 - ✓ 1800 Euros pour la Médaille d'or (**+150€**)
 - ✓ 2400 Euros pour la Grande médaille d'or (**+200€**)
- Frais de déplacements : Revalorisation des nuitées au réel
 - ✓ Province=**150€** (vs 120€)
 - ✓ Paris=**200€** (vs 180€)

L'accord NAO est désormais proposé à la signature des organisations syndicales jusqu'au 14 Mars 2025.

Elles vont donc revenir vers leurs collectifs respectifs pour définir leur positionnement final !

En cas d'absence d'accord majoritaire, la Direction a annoncé que le budget global consacré à la NAO serait de 0,9% de la masse salariale.